

Le PRÉSIDENT: Je vous comprends, monsieur Denis. Vous vous rappelez qu'à la dernière séance de notre Comité, il a été décidé que toute la correspondance, les télégrammes, et ainsi de suite, devraient être soumis au comité directeur avant d'être présentés à notre Comité. J'ai aussi dit, au début de la présente séance, aujourd'hui, que la lettre de M. Ferland, avocat des accusés, à Montréal, était chez l'honorable M. Fulton et que nous attendions la décision de ce dernier à ce sujet.

M. DENIS: Veuillez bien remarquer que, lorsqu'il a été décidé de produire ces rapports confidentiels, il n'a pas été déclaré ici, aujourd'hui, que ces rapports confidentiels des enquêtes seraient soumis d'abord au comité directeur pour qu'il fasse le choix de ces rapports. Tout ce qu'on a dit à notre Comité, c'est que ces rapports confidentiels nous seraient soumis ici, à notre Comité.

Le PRÉSIDENT: Aimeriez-vous proposer qu'ils soient soumis en premier lieu au comité directeur?

M. DENIS: J'en remets la décision au Comité.

Le PRÉSIDENT: Vous pourriez faire une proposition dans ce sens-là.

M. DENIS: D'après la résolution qui a été approuvée au sujet des rapports confidentiels de l'enquête, si l'un ou l'autre de ces rapports renferme les noms des accusés, ils seront produits devant les membres de notre Comité.

M. PIGEON: Je n'ai qu'une seule remarque à faire.

(Texte)

J'aimerais, si possible, que chaque membre du comité ici parle pour lui-même et qu'il n'agisse pas comme l'honorable député de Saint-Denis, qui semble vouloir faire entendre la voix de M<sup>e</sup> Pothier Ferland, organisateur libéral.

(Traduction)

M. DENIS: J'invoque le Règlement, monsieur le président. La déclaration du député de Joliette n'a rien à voir ni avec M. Ferland, ni avec le parti libéral, ni avec les questions politiques. Je crois que sa déclaration est tout à fait irrégulière. S'il y a des gens qui veulent l'exploiter pour faire de la politique...

Le PRÉSIDENT: A l'ordre!

M. PIGEON: C'est seulement le bien commun que je voulais servir.

Le PRÉSIDENT: Veuillez bien écouter, monsieur Denis et monsieur Pigeon. Notre Comité est chargé d'enquêter sur l'exploitation du pont Jacques-Cartier et du pont Victoria; nous ne faisons pas d'enquête sur la politique. Je vais donc prier chacun d'entre vous de s'abstenir de faire de la politique, puisque notre Comité n'est pas d'ordre politique.

M. JOHNSON: M. Brassard aurait-il l'obligeance de répéter ce qu'il a dit, il y a un instant?

Le PRÉSIDENT: Non, nous ne le voulons pas.

M. BROWNE (*Vancouver-Kingsway*): M. Shea a dit qu'il ne lui avait pas été possible de faire des vérifications relatives aux camions et aux autobus qui passaient sur le pont Jacques-Cartier. Lui a-t-il été possible de vérifier ceux qui passaient sur le pont Victoria?

M. SHEA: Non, cela ne nous a pas été possible.

M. JOHNSON: Les personnes qui remplissent les fonctions suivantes connaissent-elles le personnel ou le nom et l'adresse de ceux qui faisaient partie de votre équipe? Le directeur du port?

M. SHEA: Non.

M. JOHNSON: Le surintendant du pont?

M. SHEA: Non.

M. JOHNSON: Le surveillant des péagers?